

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOCIETE ADWYA

Siège social : Route de la Marsa, Km 14, B.P. 658- 2070 LA MARSA.

Appel à Candidatures Désignation d'Administrateurs représentant les actionnaires minoritaires au Conseil d'Administration de ADWYA

I. Objet :

ADWYA lance un appel à candidatures pour la désignation d'administrateurs représentant les actionnaires minoritaires devant siéger à son Conseil d'Administration de la Société ADWYA.

II. Conditions d'éligibilité :

Les candidats éligibles à ce poste doivent remplir les conditions suivantes :

- ✓ Remplir les conditions d'éligibilité énoncées par les dispositions :
 - Du Code des Sociétés Commerciales et notamment l'article 193,
 - La réglementation applicable au marché financier,
- ✓ Justifier d'une participation ne dépassant pas 0,5% du capital social de la société ADWYA pour les personnes physiques et personnes morales, et 5% pour les actionnaires institutionnels ;
- ✓ Ne pas être président du Conseil d'administration, directeur général, directeur général adjoint, gérant... et généralement n'ayant aucun poste de responsabilité dans une société concurrente à ADWYA ;
- ✓ Etre titulaire, d'au moins, un diplôme universitaire (au moins une maîtrise) ou équivalent,
- ✓ Jouir d'une expérience professionnelle d'au moins de 10 ans et avoir les qualifications requises leur permettant d'avoir une compréhension appropriée des différents types d'activités de ADWYA et une capacité d'analyse développée,
- ✓ satisfaire aux conditions d'honorabilité, d'intégrité, d'impartialité et d'honnêteté requises en vertu de la réglementation en vigueur ;
- ✓ N'ayant pas de lien avec ADWYA au sens de la réglementation en vigueur,
- ✓ N'agissant pas pour le compte d'un client ou d'un fournisseur important de ADWYA,
- ✓ N'ayant jamais fait partie des salariés de ADWYA,
- ✓ N'ayant pas exercé un mandat de commissaire aux comptes de ADWYA ou n'ayant pas fait partie de l'équipe du commissaire aux comptes de ADWYA,
- ✓ Ne faisant pas partie des salariés d'autres établissements pharmaceutiques en Tunisie,
- ✓ N'étant pas en même temps administrateur au conseil d'administration d'une autre société pharmaceutique en Tunisie.
- ✓ Ne pas exercer d'activité professionnelle en lien direct ou indirect avec le marché financier et/ou de diffusion d'informations financières ou autres.
- ✓ Ne pas être membre d'une association dont l'objet a un lien direct ou indirect avec le marché financier.

III. Constitution du dossier de candidature :

Le dossier de candidature doit comporter les documents ci-après :

- ✓ Une demande de candidature au nom de Monsieur le Président du conseil de ADWYA
- ✓ Une lettre de motivation présentant le candidat, les motifs de sa candidature et son profil
- ✓ Le curriculum vitae du candidat ;
- ✓ Une copie de la carte d'identité nationale ;
- ✓ La Fiche de Candidature dûment remplie et signée (Annexe 1) ;
- ✓ Une déclaration sur l'honneur dûment remplie et signée (Annexe 2) ;
- ✓ Les documents justifiant les compétences et qualifications du candidat : Attestation(s) de travail originales ou copie(s) conforme(s) justifiant la qualité et l'expérience professionnelle du candidat ;
- ✓ Une attestation récente du nombre d'actions de ADWYA détenues par le Candidat lui-même ou par la personne morale qu'il représente. Cette attestation doit être délivrée par l'intermédiaire en bourse « MAC », mandaté pour la tenue du registre des actionnaires de la Société ADWYA, sis aux Green Center, Bloc C 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053 Tunis.
- ✓ Les documents justifiant, éventuellement, l'exercice de la fonction de membre du conseil d'Administration d'une société anonyme ;
- ✓ Un bulletin numéro 3 : extrait du casier judiciaire datant de moins de 3 mois à la date du dépôt du dossier de candidature ou copie du récépissé du dépôt de la demande d'obtention du bulletin numéro 3 auprès des autorités compétentes ;
- ✓ Un certificat de non-faillite datant de moins de 3 mois à la date du dépôt du dossier de candidature ou copie du récépissé du dépôt de la demande d'obtention du certificat de non-faillite et ce, pour tout candidat ayant éventuellement exercé la fonction de dirigeant d'une société.

Tout dossier de candidature ne comportant pas l'un des documents exigés sera automatiquement éliminé.

IV. Remise du dossier de candidature :

Les candidats intéressés par le poste d'administrateur représentant les actionnaires minoritaires, doivent faire parvenir leur demande sous pli fermé par Rapide poste ou par porteur, contre décharge, à l'adresse suivante : Société ADWYA, Bureau d'Ordre Route de La Marsa Sidi Daoud – Tunis et ce, au plus tard le vendredi 29/05/2020 à 17h00 (le cachet du Bureau d'Ordre de ADWYA faisant foi).

Les candidatures doivent être adressées au nom de Monsieur le Président du Conseil d'Administration et l'enveloppe doit porter la mention : « Ne pas ouvrir – Candidature au poste d'administrateur représentant les actionnaires minoritaires au Conseil d'Administration de ADWYA ».

La liste des candidats - dont les dossiers sont acceptés - sera arrêtée par le Comité désigné par le Conseil d'Administration lors de sa réunion du 8 Mai 2020. Les candidats acceptés seront proposés pour le poste d'Administrateurs représentant les actionnaires minoritaires au vote par les actionnaires minoritaires à l'Assemblée Spéciale dont la date sera annoncée ultérieurement et qui sera organisée avant l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 juin 2020, qui statuera sur les états financiers de l'exercice 2019.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

ANNEXE 1

FICHE DE CANDIDATURE

- Nom et Prénom / Raison Sociale :
- N° CIN / Registre de Commerce :
- Profession / Activité :
- Formation académique du candidat personne physique ou du représentant de la personne morale :
- Historique en tant qu'administrateur :

Signature légalisée

ANNEXE 2

DECLARATION SUR L'HONNEUR

- Je soussigné :
- Nom et Prénom / Raison Sociale :
- N° CIN / Registre de Commerce :
- Demeurant à :

Candidat à l'élection au poste d'administrateur représentant les actionnaires minoritaires au sein du Conseil d'Administration de la société « ADWYA »

Déclare formellement sur l'honneur ne pas être en contradiction avec les dispositions de l'article 193 du code des sociétés commerciales et que les informations fournies dans mon CV sont sincères et exactes.

Signature légalisée

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.